

Commune de :

VAUDEMANGE

Plan des servitudes

Vu pour être annexé à la délibération du

Approuvant le Plan Local d'Urbanisme

Transmission en Sous-Préfecture en annexe de la délibération approuvant l'élaboration du PLU de la commune de Vaudemange

Cacheet et signature du Maire

1/110000ème

LEGENDE

AVERTISSEMENT

Certaines servitudes ne sont pas reportées sur la carte faute de réponses des gestionnaires de la ou des servitude(s).
La présente carte n'a qu'une valeur informative.

REPRODUCTION INTERDITE
Source: ©IGN-SCAN25@

ASI Conservations des eaux - Servitudes résultant de l'instauration de périmètre de protection des eaux

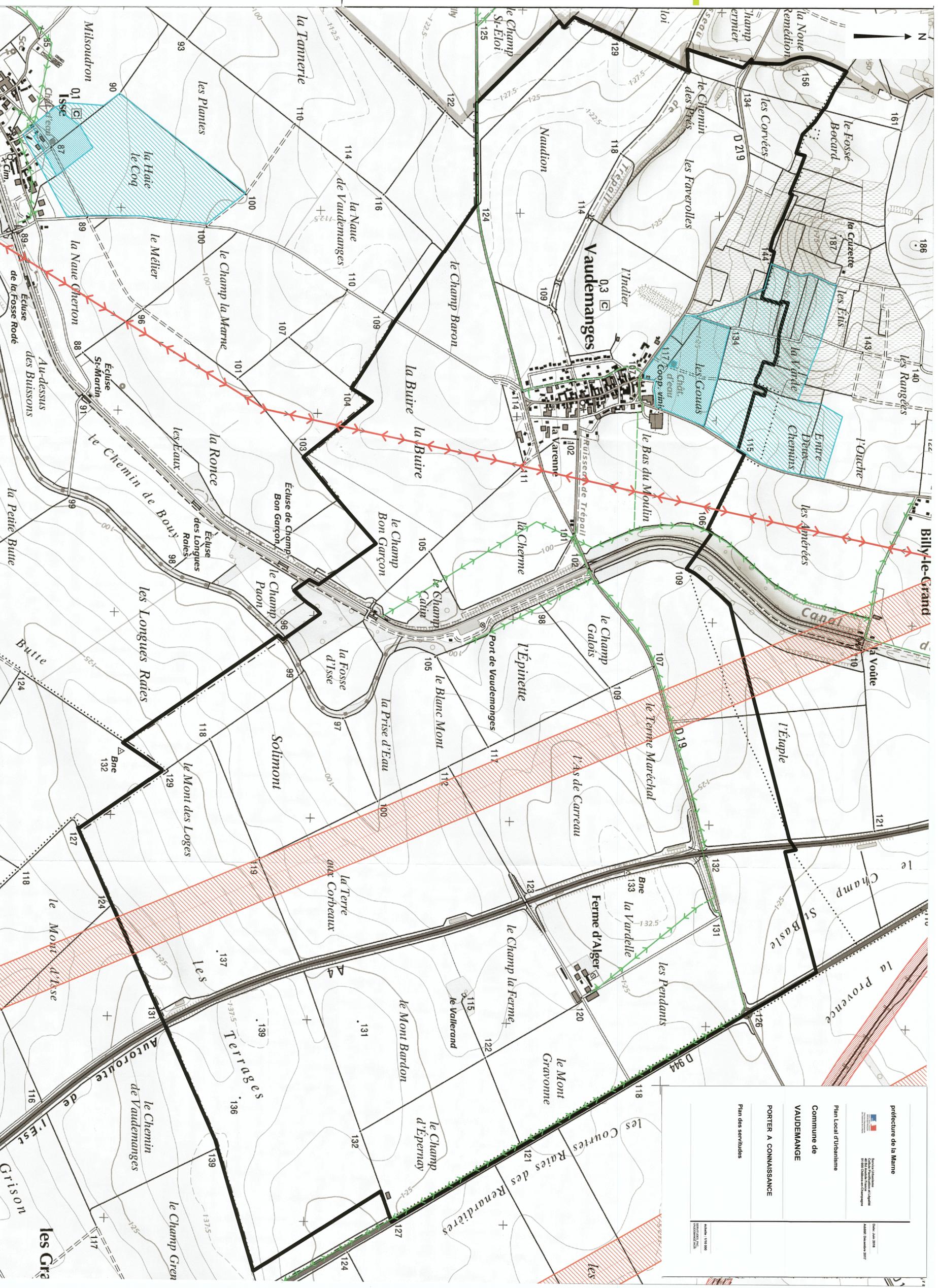
14 RTE Electricité - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques

ERDF - lignes aériennes - lignes souterraines

PT 2 Télécommunications - Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles, des centres d'émission et de réception exploités par l'état

T 7 Relations aériennes - Servitudes aéronautiques

"Servitudes à l'extérieur des zones de déagagement concernant des installations particulières"
(arrêté ministériel du 25 juillet 1990 applicable sur tout le territoire national)



Préfecture de la Marne
Direction Départementale de l'Urbanisme et de l'Équipement
50 000 Châlons-en-Champ
Mairie - Vaudemange 51277
Date: Juin 2018
Mise à jour: Juin 2018
Échelle: 1/110 000
Région Champagne-Ardenne

Plan Local d'Urbanisme
Commune de
VAUDEMANGE
PORTER A CONNAISSANCE
Plan des servitudes